

## ANNEXE.4

### CAHIER DES CHARGES ANNEE 2012 PROGRAMME LOCAL DE FORMATION INTERFILIERES Pays Adour Landes Océanes

**Axe 1 : « Le Tourisme Durable » comme logique de positionnement marketing du territoire**

**PALO.1 : Mise à niveau pour les nouvelles structures intéressées par la démarche « mettre en place au sein de sa structure des éco-gestes »**

**Appel d'offre fermé. Organisme de formation reconduit : CPIE Landes**

**Public : structures touristiques qui n'a pas suivi le cycle 2011**

#### **1. Contexte :**

La première année de mise en œuvre du PLFI sur le thème du développement durable a permis au travers de 5 journées de formation-action de :

- Fédérer les acteurs participant à ce programme autour d'une culture générale, des enjeux du territoire en matière de développement durable (appropriation des enjeux, prise de conscience de l'intérêt de s'investir dans une démarche environnementale partagée) et ses déclinaisons opérationnelles, en particulier la réalisation d'autodiagnostic individuels et collectifs mises en place ou à mettre en place au sein des structures...
- Définir un plan d'actions partagé sur le territoire. De la prise de conscience à la traduction en termes d'actions concrètes par et pour les professionnels touristiques :
  - o Définition et mise en place d'une Charte environnementale partagée en termes d'objectifs, de principes, et de critères à respecter
  - o Définir collectivement la feuille de route des outils et des actions visant à valoriser cette démarche environnementale, principalement en terme de promotion-communication, mais aussi de construction et de développement d'une offre touristique thématique structurée
  - o Définir des pistes de réflexions concernant la méthodologie quant à la consolidation, au développement et à l'animation de cette démarche au sein du territoire

Ainsi, l'enjeu pour le Pays en 2012 est de poursuivre, de consolider et de développer sur l'ensemble du territoire cette dynamique, en vue d'accompagner progressivement la définition et la mise en œuvre d'une stratégie de positionnement du territoire, sur le thème « Nature » et les valeurs du « Tourisme durable ».

Au travers de ce module, socle commun principal sur lequel se fonde l'ensemble de la démarche et des autres modules de formation-action, il s'agit de développer la mise en réseau des acteurs du tourisme initiée en 2011 autour de la notion de Tourisme Durable, de favoriser une culture commune, de permettre à chacun de s'approprier les enjeux, les principes, les éléments méthodologiques, et les outils définis collectivement en année 1, en particulier la Charte environnementale. Ce module a pour objet une mise à niveau de tous les nouveaux acteurs intéressés, souhaitant s'engager dans cette

dynamique partagée à l'échelle du Pays. En effet, de ce module découle l'ensemble des actions et des outils participant du positionnement touristique commun.

En amont des premières journées de formation, une rencontre thématique sera organisée à destination des prestataires touristiques sur les éléments clefs du Tourisme Durable, mais aussi sur l'outil commun, la Charte environnementale, afin que chacun bénéficie d'un même niveau d'information, soit sensibilisé à cette question, aux déclinaisons opérationnelles développées sur le territoire, mais aussi au programme proposée pour l'année 2012 dans le cadre du PLFI. Cette rencontre sera également l'occasion du lancement de la Charte environnementale sur le territoire.

## **2. Les objectifs de la formation :**

**Objectif général du module :** Mise à niveau des nouveaux acteurs intéressés par une formation accélérée sur le volet « mettre en place au sein de sa structure des éco-gestes ».

Depuis la prise de conscience à l'appropriation et à la mise en application concrète des outils communs, principalement la Charte environnementale définie en année 1.

### **Le déroulé de la formation permettra aux professionnels :**

- De rendre lisible la démarche dans leur quotidien professionnel ainsi que dans une démarche globale de territoire
- D'être en mesure et en capacité de définir, de s'approprier, et de mettre en place des éco-gestes au sein de leur structure et de mieux cerner les enjeux d'y contribuer
- D'être en mesure et en capacité d'informer, de sensibiliser le personnel à cette démarche et de l'amener à intégrer cette dimension dans sa pratique professionnelle
- De s'engager dans la mise en œuvre de la Charte environnementale, définie en année 1
- D'être en mesure et en capacité de s'approprier et de mettre en place un outil de mesure de sa pratique environnementale au sein de sa structure (grille autodiagnostic avec possibilité de mesurer sa progression, grille d'auto-évaluation...)

## **3. La méthode pédagogique à mettre en œuvre :**

L'organisme de formation devra alterner des temps d'apprentissage théoriques et des temps d'échanges et de mise en pratique. Il devra s'appuyer sur la Charte environnementale définie collectivement en année 1, mais aussi sur les outils développés dans ce cadre. Il pourra également s'appuyer sur l'action collective engagée à l'échelle de la Communauté de communes du Seignanx ou sur des expériences individuelles menés sur le territoire par des prestataires touristiques (personnes ressources du territoire, témoignages...)

S'agissant d'une formation action, chaque participant devra pouvoir mettre en œuvre tout ou partie des recommandations apportées par le formateur pendant et après la formation, en particulier la Charte environnementale.

#### **4. Les résultats attendus / finalités de la formation :**

- Développement d'une culture générale et commune sur la notion de Développement Durable (bonne maîtrise du vocabulaire, des concepts, des labels...)
- Intégration au sein des structures participantes d'outils et de pratiques s'inscrivant dans la dynamique du « Tourisme Durable »
- Consolidation et développement du réseau des acteurs engagés dans cette démarche
- Engagement des participants dans le respect et la mise en œuvre des principes de la Charte environnementale dans une logique de réseau et d'effet levier
- Adhésion des participants aux objectifs poursuivis et à la feuille de route relative à la valorisation et l'animation de la démarche.

#### **5. Evaluation et outil proposé :**

Il est proposé que chaque journée de formation se termine par une synthèse des points clefs à retenir. Une fiche répertoriant l'ensemble des éléments fondamentaux pourra être élaborée et transmise aux participants. La Charte environnementale devra être diffusée.

Une évaluation à chaud du formateur devra être réalisée auprès des participants et transmise ensuite au référent local du PLFI.

Une évaluation à froid, sous forme de questionnaire en ligne, sera envoyée par la MOPA aux participants après la fin du module de formation. Pour se faire une copie des feuilles de présence mentionnant les mails des participants sera envoyée par l'organisme de formation à la MOPA.

#### **6. Durée :**

2 journées par groupe

#### **7. Effectif prévisionnel – nombre de groupe à constituer :**

1 groupe. De 15 à 20 personnes maximum

#### **8. Période privilégiée :**

1<sup>er</sup> trimestre 2012

Janvier à mars voire avril 2012

Format des journées : journée entière

Jours à privilégier : mardi et jeudi

#### **9. Lieu(x) :**

Un système de rotation entre les sites de formation sera privilégié dans une logique d'équité, mais aussi de connaissance mutuelle, en fonction par exemple des thèmes abordés, et en respectant l'équilibre entre les 4 communautés de communes et la communauté d'agglomération.

#### **10. Contenu de la réponse attendue :**

Le prestataire devra fournir les éléments suivants :

1. ses références en particulier dans le domaine du tourisme
2. ses compétences internes et externes
3. le contenu, les outils pédagogiques et les moyens mis en œuvre pour cette formation
4. la méthodologie et le phasage envisagés pour cette formation

5. la méthode d'évaluation de la mission

6. le coût global

7. les dates des journées de formation à proposer (1<sup>er</sup> trimestre 2012)

Le prestataire pourra indiquer les formations qu'il a mises en œuvre ayant une finalité similaire ou proche de celle-ci.

**Les éléments indiqués sur le contenu, la durée et l'évaluation de la formation ne sont pas figés.**